

Editeur responsable  
PARMENTIER Adelin  
Route de Bastogne 355  
6700 ARLON  
☎/Fax 063/21.72.06  
[parmentier.rosiere@skynet.be](mailto:parmentier.rosiere@skynet.be)  
Bureau de dépôt : ARLON 1



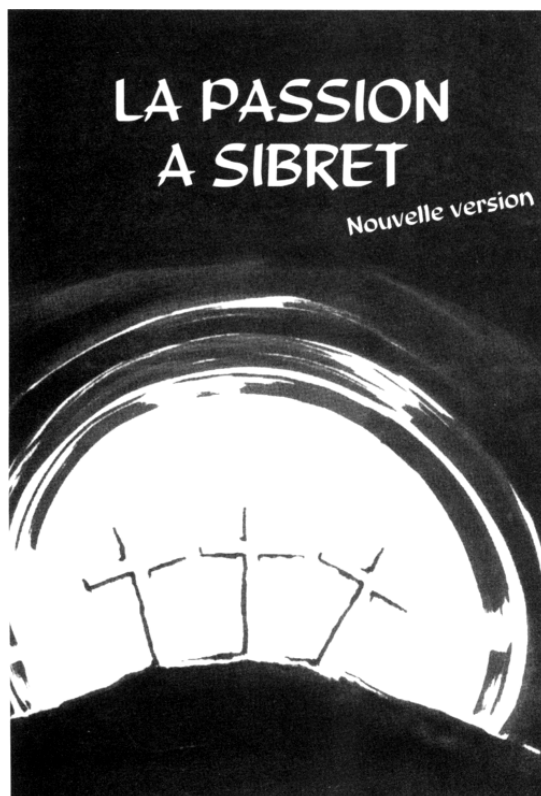
Belgique - Belgique  
P.P.  
6700 ARLON 1  
11/616

Agrégation **P501175**

Dans ce numéro :  
Notre règlement administratif

## A PI A L'COPEPTE

*Feuillet d'information de l'Arel's Club Marcheurs  
Affilié à la FFBMP - LUX 012  
Mensuel - n°177 – mars 2007  
Visitez notre site <http://www.arelclub.be>*



Cercle culturel de Sibret (061/26.64.02)  
Dimanches 18,25 mars et 1<sup>er</sup> avril à 15 heures  
Samedis 24 et 31 mars à 20 heures  
Réservation souhaitée

<b><u>Les anniversaires</u></b>		<b><u>Les marches du mois</u></b>			
ROSIERE Thomas	01	S 03	07h	BASSE-BODEUX	B 6-12-21
GIORDANENGO Evelyne	06	S 03	14h	MASBOURG	B 6-12
MARTINS Jérémy	06	D 04	08h	HAMIPRE	B 6-12-20
HUGO Georges	07	D 04	07h	ETTELBRUCK (DAICH)	L 6-12
SAMAIN Serge	08	S 10	07h	IZEL	B 6-12-22-42
HUBERTY Yolande	13	D 11	07h	IZEL	B 6-12-22
NERENHAUSEN Marie-José	14	D 11	07h	MERTERT	L 6-11
FELLER Marcel	16	D 18	08h	SAINT-MARD	B 6-10-20
ROBINET Josette	16	D 18	07h	BROUCH	L 5-10
PIERSON Francine	19	S 24	14h	VESQUEVILLE	B 4-6-12
COULON Marie-Rose	23	S 24	07h	SAARBURG	D 10-20
PHILIPPE Marie-Chantal	26	D 25	07h	DIFFERT	B 5-10-20
HAMES Marie-Jeanne	28	D 25	07h	KIRSCHBERG	SUPPRIMEE
DE BRESSING Jean-Claude	28	S 31	CAR	HASSELT (Stokrooie)	B 4-6-12-20
		S-31	07h	ORSCHOLZ	D 10-20

### **Bon anniversaire**

#### **Pour se rendre à :**

**TROIS PONTS** : N4 jusque Bastogne puis autoroute vers Liège, sortie 49 vers Trois-Ponts (95 km).

Eventuellement, retour par Baraque Fraiture, Laroche, Barrière de Champlon, Masdbourg

**MASBOURG** : N4 jusque la barrière de Champlon, puis direction Nassogne et dans cette localité, à gauche vers Masbourg (74 km)

**HAMIPRE** : Autoroute E411, sortie Léglise et vers Neufchâteau jusque Hamipré (37 km)

**ETTELBRUCK** : Vers Pallen, Diekirch puis Ettelbrück (33 km)

**IZEL** : Suivre la direction Florenville. Au sommet de la côte après Jamoigne, prendre à droite et suivre le fléchage. (+/- 35 km)

**MERTERT** : Suivre l'autoroute vers Luxembourg, puis Trier. Sortie Mertert. . (+/- 56 km)

**SAINT-MARD** : Suivre St-Leger, Virton, Saint-Mard (29 km)

**BROUCH** : Suivre la route vers Mersch jusque Brouch (+/- 20 km)

**VESQUEVILLE** : E411, sortie 25 vers Saint-Hubert et peu avant cette localité, à droite vers Vesqueville (65 km)

**SAARBURG** : Autoroute vers Luxembourg, Sarrebruck, sortie Saarburg (79 km)

**DIFFERT** : Direction Messancy, sortie après la sortie Cora, vers l'Institut. (+/- 10 km)

**ORSCHOLZ** : Suivre l'autoroute Luxembourg, Sarrebruck. Après 5 km en Allemagne, sortir vers Orscholz. (83 km)

### **Informations sur les marches du mois**

Endroit	club organisateur	Ils sont venus		Nous sommes	
		chez nous	en 06	allés chez eux	en 06
		en 05	en 06	en 05	en 06
Basse Bodeux	Les Spiroux Trois-Ponts	2	2	39	5
Masbourg	Les marcheurs de la Masblette	9	19	11	11
Hamipré	Objectif 10.000 Les Fossés	39	32	91	121
Ettelbruck	Wanderfrenn Ettelbreck	13	14	13	2
Izel	Les Routheux	81	114	96	102
Mertert	Wanderfrenn Mertert 74	0	0	4	1
Saint-Mard	La Godasse Gaumaise	57	51	116	99
Brouch	Wanderfrenn Brouch	16	11	84	51
Vesqueville	Les Bottines Borquines	1	21	37	26
Saarburg	Wanderklub "Bataillon d'Acier"	0	0	0	1
Differt	Les Marcheurs de Turpange	63	65	115	115
Orscholz	T.V. 1921 Orscholz E.V.	0	0	3	5

## Autres marches dans un rayon de 160 km maximum

Attention, les premières marches sont celles en Allemagne avec mention du Land (S ou RP), les suivantes sont en France avec le numéro du département, les dernières sont en Belgique, avec mention de la province (N,H ou L).

Toutes les marches ont lieu le matin sauf mention contraire dans la dernière colonne.

Les colonnes sont à lire comme suit :

Jour date - endroit – distance d'Arlon – Remarque (P = Après-Midi)

Date	Endroit	Km	R
S 3	S - Sitterswald	143	
D 4			
S 3	RP -Wissmannsdorf	80	
D 4			
S 10	S-Oberbexbach	154	
D 11			
D 11	S-Lauterbach	120	
S 17	S-Heusweiler	120	
D 18			
D 18	RP-Trier-Ehrang	77	
S 25	RP-Kirn-Sulzbach	154	
D 25			
S 24	S-Aschbach	134	
D 25			
S 24	RP-Saarburg	80	
D 25			
S 24	S-Quierschied	132	
D 25			
Me28	S-Schmelz	120	

S 31	S-Illingen	137	
D 1			
S 31	S-Orscholz	78	
D 1			
D 4	57-Mondelange	74	
D 4	57-Neufgrange	150	
D 4	08 Gespunsart	103	
D 11	57-L'Hopital	131	
D 11	57-Illange	65	
D 11	08-Donchery	82	
D 18	57-Petite Rosselle	125	
D 18	57-Servigny/Barb.	93	
D 18	57-Bure	47	
D 18	08-Angecourt	73	
J 22	57-Koenigsmacher	77	
D 25	57-Florange	62	
D 25	08-Rancennes	109	
S 3	L-Visé	140	P

D 4	N-Laneffe	151	
S 10	L-Mehagne	120	
S 10	L-Ougrée	123	P
D 11	N-Pontaury Mettet	144	
S 17	L-Hody	116	
D 18			
S 17	L-Aubel	137	
D 18			
S 17	N-Winenne	102	
S 17	L-Wanze	126	
D 18	N-Vedrin	134	
Me21	N-Bonneville	133	
S 24	L-Jalhay	130	
D 25			
S 24	L-Neuville en L-	130	
D 25	Condroz		
S 24	N-Evrehailles	118	
D 25	H-Montigny Tilleul	150	

## Alsace

Ne perdez pas de vue le car que nous organiserons vers l'Alsace les 10 et 11 novembre 2007.

Le repas du soir se prendra probablement au Poney Ranch et le départ sera moins matinal que d'habitude.

Pointez dès maintenant ces dates.

## Vêtements du club disponibles

Nature du vêtement	taille	nombre
Tee-shirts blancs	XL	5
"Mannard"	L	20
avec inscription dans le dos		
Tee-shirts blancs avec insigne devant	S	7
Polos bleus "Mannard"	S	4
	M	7
	L	10
	XL	5
Polos blancs anciens	S	2
Polos bleus anniversaire 25 ans	S	2
	M	16
	L	4
	XL	4

	XXL	6
Polos "2003"	S	7
	M	18
	L	27
	XL	49
	XXL	4
Vestes imperméables	M	6
	XL	6
	Enfant	2
sweat	L	6
	M	2
	XL	7
Pantalons (taille grand)	XL	1
	XXL	1

Tous ces vêtements peuvent être obtenus en prenant contact préalable avec Victorine (063/22.54.91) ou avec le président lors des marches.

## Car à Hasselt

Nous organisons ce SAMEDI 31 mars un car à Hasselt pour nous aller chez les "Dragonders" qui nous ont rendus visite en 2005 à Attert.

Nous espérons vous voir nombreux. Comme il s'agit d'un samedi et que les clubs néerlandophones ne préparent pas de repas complet, nous resterons un peu plus longtemps à la marche pour permettre à tous de se sustenter dans un restaurant ou un snack.

Nous aurons ensuite une visite, probablement celle de la distillerie de genièvre.

Le départ aura lieu à 07.00 heures devant le magasin Carrefour. Le retour est prévu entre 18 et 19 heures.

Les réservations se font chez Maryse au 063/21.88.99. Attention, il n'y a que 50 places. Réservez au plus tôt.

## A l'attention des nouveaux membres (et des autres)

N'oubliez pas de faire apposer sur votre carte bleue le cachet du club organisateur lorsque vous participez à une marche. Ceci ne concerne que les marches IVV. Toutes les marches reprises dans le bulletin sont IVV.

D'autre part, il existe dans le club des statuts et un règlement d'ordre intérieur. Les statuts peuvent être demandés au président lors des marches. Le règlement se trouve dans ce bulletin.

Des cartes bleues peuvent être obtenues auprès de Nicole LABRO, Louis PAQUAY ou du président, lors des marches.

## Le dîner du club

Notre traditionnel dîner a eu lieu à la salle "Saint Bernard" à Waltzing ce dimanche 18 février. C'est dans une bonne ambiance que tous ont pu déguster les plats préparés par les cuisinières de service.

Le président remercie toutes les personnes qui ont aidé, la veille, lors du repas ou le lendemain. Je sais que certaines bonnes volontés ont été contrariées car trois louches dans le matériel, c'est peu.

Lors de ces agapes, on a bu beaucoup d'eau. Jean-Jacques a trouvé l'explication en précisant qu'il en avait fallu beaucoup pour le Ricard.

Peu après le plat d'entrée, on a signalé du brouillard sur le village. Heureusement, il ne s'agissait que de la fumée des cigarettes que certains convives grillaient à l'extérieur.

Il m'est revenu que certains auraient emporté des jetons verts en souvenir. Je rappelle que ces jetons sont la propriété du club et que si tous en emportent, nous devons en racheter des neufs. Merci de les restituer. A l'année prochaine !

## Soirée des 3 Chorales

Le 3 mars à l' ISMA rue de Bastogne ARLON

### 3 chorales :

- l'Amitié : vieille chorale Arlonaise ( classique )
- Les Rossignolets: des enfants d'Arlon
- Cœur en portée ; groupe vocal, chants, danses, gestuelle

4<sup>ème</sup> édition: très beau succès des années précédentes (de 500 à 800 personnes) Ceux qui sont venus, reviennent !!!

Prix : pré ventes : 10 € (Peuvent être vendues en cartes de soutien 5 ou 10 €)

### Tous les bénéficiaires iront à 3 associations

**SALUS SANGUINIS**: travaille à l'amélioration du bien être des enfants cancéreux hospitalisés à Saint Luc

**APEDAF** : association de parents d'enfants malentendants de la région d'Arlon

**MISTRAL GAGNANT** : réalise le rêve d'enfants malades

**MERCI DE NOUS AIDER EN AMENANT VOTRE FAMILLE ET VOS AMIS**

Annie Serment – De Bressing : tél 063 / 218557

E mail annieserment@skynet.be

## Nouvelles du club

### **Malade**

Annie LUCAS a subi une petite intervention. Nous espérons la revoir bientôt sur les circuits.

### **Voyages**

Nos membres voyagent, parfois fort loin et nous envoient un petit bonjour. Les cartes sont à envoyer au président avec la mention "Arel's club".

#### *De Lourdes - France*

Un petit souvenir de notre séjour à Lourdes

Pierre et Annie DION

2 prières + 10 km = 2 Bonus

### **Etat du club**

A ce jour, notre club compte 191 membres inscrits ou réinscrits dont seulement 81 ont été vus au moins une fois sur les circuits.

## L'inconnu du mois

Pour bien marcher, il faut de bonnes chaussures. Notre inconnu est équipé mais lorsque les chaussures restent à la maison alors qu'on se trouve au départ, on doit rentrer plus vite que prévu. Et pourtant, lors de sa carrière, il vérifiait son paquetage

Si vous reconnaissez notre inconnu, payez-lui une tasse de café.

L'inconnu du mois dernier était José FLOCK

## Vous marchez

Durant le mois de janvier, nous avons participé aux marches suivantes :

06/01/2007	LUDWEILER	TURNVEREIN 1894 LUDWEILER	4
06/01/2007	PARIS	RALLYE PARIS	2
07/01/2007	SOLEUVRE	FRAIZAIT CLUB VOLL DO BELVAUX	34
13/01/2007	EMBOURG	FORTS MARCHEURS EMBOURG	6
14/01/2007	LEUDELANGE	TREPPELFRENN LEIDELANG	29
14/01/2007	NAMUR	LES SPITANTS DE NAMUR	4
20/01/2007	AUBANGE	LA FOURMI AUBANGE	55
21/01/2007	CATTENOM	CLUB DES EPARGNANTS HUNTING	15
21/01/2007	GASPERICH	FC TRICOLERE GASPERICH SECTION MARCHE	19
21/01/2007	TRIER ZEWEN	WANDERFREUNDE TRIER ZEWEN 77 EV	5
27/01/2007	AWIRS	GLOBETROTTERS AWIRS	2
27/01/2007	HAMOIS	LES CULS DE JATTE DU MAUGE HAMOIS	2
28/01/2007	CONTZ LES BAINS	TOURISME LOISIRS CULTURE CONTZ LES BAINS	10
28/01/2007	GARNICH	WANDERTRAMPS GARNICH	56
			243

L'an dernier, pour la même période, nous étions. 270

Bravo à tous les courageux. Si vous avez quitté la salle tard, peut-être avez vous un nombre d'arlonais supérieur à celui mentionné. Dans ce cas, merci de me le communiquer.

Merci à tous ceux qui m'ont communiqué le nombre de membres inscrits par mail ou autre moyen.

## Marche du mois

La marche de ce mois est à Aubel le samedi 17. Les Compagnons de Saint-Hubert vous y accueilleront sur des circuits de 6, 12 et 21 km. Pour les volontaires, groupez-vous pour remplir les voitures. Le carburant est cher.

Sur le retour, vous pouvez passer par Hody

## REGLEMENT ADMINISTRATIF

### Article 1

Les sorties en groupe se font selon un calendrier établi par le comité sur base des calendriers FFBMP et IVV.

### Article 2

Le calendrier des sorties en groupe sera établi annuellement par le comité.

### Article 3

Tous les marcheurs qui se font conduire aux différentes marches paieront une participation au chauffeur, sauf les enfants aux études. Cette participation est de 2 euros pour les déplacements jusqu'à 100 km. Pour les déplacements plus longs, les marcheurs s'arrangeront avant le voyage. Chacun veut garder sa voiture propre, les marcheurs embarqués y veilleront. Le chauffeur ramènera ses passagers au lieu d'embarquement.

### Article 4

Chaque marcheur veillera à prévenir le président ou un membre du comité de sa présence aux différentes marches. Cet avis se fera au moins une fois par an ou par remise de la carte des participations (carte bleue)

### Article 5

Le comité fixe annuellement le nombre et le prix des voyages en car.

Pour l'année 2007, le prix pour un car est de 5 €  
Il comprend

- le voyage
- l'inscription à la marche
- le pourboire du chauffeur

Ce prix concerne les adultes. Les enfants aux études participent gratuitement.

Pour des voyages exceptionnels, il y aura décision du comité.

### Article 6

Afin de remplir les cars, il est demandé à chacun de faire appel à ses amis et connaissances. Ces personnes sont soumises au même régime. La priorité restera toujours aux affiliés du club.

### Article 7

L'heure de départ des cars sera fixée de façon à permettre le retour au plus tard entre 18.00 et 19.00 hrs.

### Article 8

Chaque membre adulte paie annuellement, en décembre, une cotisation de 7 €. Elle est de 3,5 € pour les enfants aux études.

Cette cotisation comprend le timbre assurance exigé par la FFBMP. Le montant de la cotisation peut être revu annuellement par le comité.

### Article 9

Le comité décidera annuellement des avantages offerts aux marcheurs. L'adhésion au club ne donne pas forcément droit aux avantages prévus. Ceux-ci sont accordés en fonction d'un nombre de participations aux manifestations prévues par le comité. Une carte bleue remplie donne droit à une réduction de 5 € sur les produits ou activités du club. Une carte par activité ou produit, sauf pour les vestes, deux cartes.

### Article 10

Pour l'organisation de nos marches, tous les volontaires seront les bienvenus. La répartition des postes se fera lors de la réunion "club" préparatoire, par désignation de responsables

### Article 11

Toutes les personnes qui travaillent ou qui participent d'une manière quelconque à l'organisation de nos marches auront droit à un repas et une boisson gratuits.

Le même avantage est accordé au permanent délégué par la FFBMP

### Article 12

Le club organise annuellement un repas et un barbecue. Tous les membres peuvent y participer. Les invités sont les bienvenus. Le comité fixe annuellement le montant de la participation. Ce montant est lié à l'article 9.

### Article 13

Le comité peut, au nom du club, offrir des fleurs ou un cadeau aux membres à l'occasion d'événements importants tels naissance, communion, hospitalisation (8 jours minimum et avis du comité), mariage et décès.

### Article 14

Un bulletin mensuel portera à la connaissance des membres les décisions du comité et les nouvelles du club. Ce bulletin est envoyé aux membres. Il peut également être retiré chez le responsable ou obtenu par e-mail.

### Article 17

Le comité est libre d'ajouter ou de supprimer certains points de ce règlement. Les changements seront portés à la connaissance des membres par le bulletin

Ce règlement administratif a été modifié lors de la réunion du comité du 5 février 2007.

## Comité

Francis DEPIERREUX ne souhaite plus faire partie du comité de notre club et a remis sa démission. Nous le remercions pour le travail accompli durant le vingt ans qu'il a passé dans ce comité.

### **SOMMES NOUS TOUS DES HEROS SANS LE SAVOIR**

En regardant en arrière, c'est dur de croire qu'on ait réussi à vivre si longtemps. Lorsque nous étions enfants, nous nous promenions en auto sans ceinture de sécurité ou airbags pour nous protéger.

Nos couchettes étaient peintes de couleurs vibrantes de plomb.

Il n'y avait pas de couvercle de sécurité sur les bouteilles de médicaments, ou de serrures sécuritaires sur les armoires. Et lorsque nous partions à bicyclette, on le faisait sans un casque de sécurité. On allait même en ville. On buvait même de l'eau directement des tuyaux d'arrosage, pas d'une bouteille, horreur !

On se faisait des petites voitures (boite à savon) avec de vieux patins à roulettes et des vieilles roues de voiturette et on se laissait aller dans les côtes pour s'apercevoir qu'on avait oublié de mettre des freins. Après être rentré dans les buissons à quelques reprises, on solutionnait le problème.

On partait de la maison le matin et on revenait souvent au moment où les lampadaires de la rue s'allumaient.

Imaginez donc ça, pas de téléphone portable. On ne pouvait nous joindre la journée.

On jouait des jeux dangereux et souvent, on se faisait mal. Il y avait des accidents, il y avait des coupures et aussi des os cassés, mais personne n'était blâmé.

On se battait entre nous, on avait des bleus, mais on apprenait à passer par-dessus.

On buvait souvent à quatre ou à cinq d'une même bouteille et il n'y a jamais eu de décès à cause de ça.

On n'avait pas de Nitendo 64, de Playstation ou de X Boxe, sans compter les jeux vidéo ou même les 99 canaux de la télévision, les magnétoscopes, les téléphones portables et les ordinateurs personnels.

Mais nous avions des Amis et si nous voulions les voir, tout ce qu'on avait à faire, c'était de sortir et de se rendre chez eux, sonner et entrer pour pouvoir leur parler.

Imaginez donc ça, sans même demander la permission à nos parents.

Comment faisait on cela, sans gardien dans ce monde cruel ?

On inventait des jeux, avec des bâtons et des balles de tennis.

On mangeait toute sorte de chose, mais contrairement à ce qu'on nous disait, rarement quelqu'un perdait un œil ou était infecté.

Certains écoliers n'étaient pas aussi futés que les autres et ils manquaient leur année et devaient recommencer une autre fois la même classe.

Dégueulasse ! Les examens n'étaient pas ajustés pour compenser quelque soit la raison.

Nos actions étaient les nôtres. Nous en supportions les conséquences. Personne pour nous cacher.

L'idée de se faire protéger par nos parents si nous commettions une infraction était impensable. Nos parents étaient du côté de l'autorité, c'est t'y pas effrayant ?

Cette génération a produit les meilleurs preneurs de risque, solutionneurs et inventeurs. Les dernières 50 années ont été une explosion d'innovations et d'idées nouvelles. On avait la liberté, le succès, la responsabilité ainsi que la défaite. Le plus important, c'est qu'on a appris à vivre tout ça.

Félicitations, car tu es de ceux-là.

Si tu veux bien, transfère ces quelques lignes à quelqu'un qui, comme nous, a eu la chance de grandir avant que les avocats et les gouvernements se mettent à régler nos vies pour notre bien.

Vive la vie, vive la belle démocratie, vive tout

Ah de mon temps, comme auraient dit mes aïeux.

Lu pour vous, Transmis par ?

## MARS 2007

<u>Anniversaires</u>	<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
J 1 <i>Thomas ROSIERE</i>		
V 2		
S 3	<b>BASSE-BODEUX MASBOURG</b>	
D 4	<b>HAMIPRE ETTELBRUCK</b>	
L 5		
M 6 <i>Evelyne GIORDANENGO Jérémy MARTINS</i>		
M 7 <i>Georges HUGO</i>		
J 8 <i>Serge SAMAIN</i>		
V 9		
S 10	<b>IZEL</b>	
D 11	<b>IZEL MERTERT</b>	
L 12		
M 13 <i>Yolande HUBERTY</i>		
M 14 <i>Marie-José NERENHAUSEN</i>		
J 15		
V 16 <i>Josette ROBINET (Epe Thierry NOLLEVAUX) Marcel FELLER</i>		
S 17	<b>AUBEL</b>	<b>MARCHE DU MOIS</b>
D 18	<b>SAINT-MARD BROUCH</b>	
L 19 <i>Francine (Denise) PIERSON</i>		
M 20		
M 21		
J 22		
V 23 <i>Marie-Rose COULON</i>		
S 24	<b>VESQUEVILLE SAARBURG</b>	
D 25	<b>DIFFERT KIRCHBERG</b>	
L 26 <i>Marie-Chantal PHILIPPE (Epe Edmond INCOUL)</i>		
M 27		
M 28 <i>Marie-Jeanne HAMES Jean-Claude DE BRESSING</i>		
J 29		
V 30		
S 31	<b>HASSETT ORSCHOLZ</b>	<b>CAR DU CLUB</b>